

CHAPITRE III.

OMBRES PORTÉES OU REÇUES PAR DES SURFACES COURBES.

Ombres d'un cône.

(Figure 85.)

165. Pour que le cône soit déterminé, il est nécessaire d'avoir la projection I' de son sommet sur le plan horizontal de la base.

s étant le point de fuite des rayons, on trouve en I , l'ombre du sommet. Les traces des plans d'ombres sont ainsi I_1A et I_1B . La génératrice IA est la ligne de séparation d'ombre et de lumière sur la partie vue du cône.

Ombres d'un cylindre vertical portant un prisme droit.

(Figure 83.)

166. Cette épure ne présente presque aucune difficulté; nous ne nous occuperons que de la courbe kE .

Considérons un rayon sM passant par un point M de l'arête RG du prisme; sa projection horizontale $s'M'$ coupe la trace du cylindre en